

Face au FN, informer et résister, syndiquer et militer !

Le principal parti d'extrême droite a récolté 6 018 672 de suffrages au 1er tour des élections régionales, soit 27,73 % des suffrages exprimés. C'est son deuxième meilleur score en voix après la présidentielle de 2012 (voir tableau page suivante).

A taux de participation quasi comparable, en nombre de voix, le Front national a donc gagné 1 910 781 voix supplémentaires entre les élections départementales de mars 2015 et les régionales de décembre 2015, soit une progression de 5,5 points. Il est en tête dans 6 régions et 46 départements

L'abstention se situe aux alentours de 50 %, mais sa baisse semble profiter au FN.



Le résultat du FN, suite à une campagne à tonalité très nationale, sont particulièrement inquiétants pour le syndicalisme.

Tout s'oppose entre nous et eux : À la solidarité, ils opposent le racisme de leur préférence nationale et le repli identitaire ; A la liberté, ils opposent le tout sécuritaire et la fermeture des frontières ; A l'émancipation, ils opposent le fameux « c'était mieux avant », le temps où l'Eglise régissait les comportements ; Aux luttes collectives, ils opposent la réussite individuelle, autoentrepreneurs et petits commerçants. Au progrès social, ils opposent la discrimination et la stigmatisation des plus précaires.

Une bonne partie de la droite durcit ses propos et opte pour l'arrogance tandis que la gauche au gouvernement continue de décevoir ses électeurs, voire applique des mesures sécuritaires prônées par le FN (armement des policiers municipaux, déchéance de nationalité, création d'une garde nationale...)

Tout s'oppose aussi entre nous et les gouvernements successifs : La rigueur salariale, la précarité et le chômage jettent une partie des salarié-es dans les bras du FN, les suppressions d'emplois publics font reculer le rôle social de l'Etat, l'absence de dialogue social aggrave les sentiments de mépris et d'abandon ; La forme qu'a pris l'alternance droite / gauche a lissé les idéologies jusqu'à dissoudre les repères et les valeurs.

Mais la protestation et le désir de changement profitent au FN et non au syndicalisme. Le racisme semble se propager dans les têtes comme étant l'une des réponses à la crise économique et social. Il appartient au mouvement syndical d'inverser cette tendance, malgré les difficultés, en mettant en avant nos valeurs et nos idéaux.

Plus que jamais, VISA appelle les organisations syndicales à unir leurs efforts pour faire barrage au FN :

- En informant les salarié-es sur la réalité du FN « patron », déjà employeur dans une quinzaine de villes, dans plusieurs régions demain, et sur les positions de ses députés et sénateurs,
- En décortiquant le programme antisocial du FN, dans chaque champ professionnel jusqu'aux grandes questions de société (voir les compétences des régions page suivante),
- En menant une lutte unitaire contre les politiques d'austérité,
- En formant les militant-es syndicaux contre l'extrême droite dans des rencontres unitaires,
- En étant à l'écoute au plus près des jeunes, des salarié-es et des privés d'emplois.

Nombre d'électeurs Front National de 1986 à 2015

	Présidentielles	Législatives	Régionales	Européennes	Départementales
1986		2 703 442	2 658 500		
1988	4 376 742	2 359 528			491 383
1989				2 129 668	
1992			3 375 079		1 538 641
1993		3 159 477			
1994				2 050 086	1 055 333
1995	4 571 138				
1997		3 784 018			
1998			3 273 549		1 567 861
1999				1 005 285	
2001					847 383
2002	5 525 906	2 873 556			
2004			3 564 064	1 684 947	1 490 315
2007	3 834 530	1 116 136			
2008					647 749
2009				1 091 691	
2010			2 223 800		
2011					1 379 902
2012	6 421 426	3 528 663			
2014				4 712 461	
2015			6 018 672		5 142 177

Source: [Interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr)

Les compétences des régions

La région a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de la région. Avant la loi NOTRe, les compétences des régions étaient centrées sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports. La loi MAPTAM a, en outre, confié l'aménagement numérique aux régions.

La loi NOTRe précise : *"Le conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires, ainsi que pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes"*.

La région définit un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation dans lequel sont précisées les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier, d'aides à l'innovation et les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Le conseil régional est seul compétent pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises de la région. La région anime les pôles de compétitivité.

VISA surveillera de très près les agissements du FN sur ces sujets capitaux.